

ANNEE 2019

Délibération n°

20190038

SEANCE PUBLIQUE DU 13 JUIN 2019

Date de convocation : 07/06/2019

Date d'affichage : 18/06/2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 15

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-neuf, le 13 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 juin 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Valérie RÉCART, Marie-Dominique GAY, Brigitte ETCHEVERRY, Emmanuelle DALLEY, Dominique VIGIER.

Absents excusés : Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), Ms Frédéric ETCHEGARAY, Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme Dominique VIGIER), Michel GOÑY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**O.J n°5 : Approbation des nouveaux statuts du
syndicat intercommunal Txakurak**

Rapporteur : Mme Valérie RECARTE

Compte tenu du retrait de la commune de Briscous par délibération en date du 26 octobre 2018, et de l'adhésion de la commune d'Ispoure, le Syndicat intercommunal Txakurak a procédé à la modification de ses statuts dans ce sens, lors de la séance du Conseil syndical du 19 mars 2019.

Le conseil syndical du syndicat intercommunal Txakurak ainsi réuni, a décidé :

- D'accepter le retrait de la commune de Briscous,
- D'accepter l'adhésion de la commune d'Ispoure,
- De modifier l'article 1^{er} de ses statuts, qui liste les noms des communes adhérentes,

Conformément à l'article 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération ainsi que les statuts modifiés ont été soumis à toutes les communes membres, pour approbation.

Invité à se prononcer,

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications apportées,

APRES en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du syndicat intercommunal Txakurrak,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/06/2019